

On fait ici le détail de l'entreprise sur le Fort George, des difficultés qu'il fallut surmonter pour y réussir, & des opérations du siège jusqu'à la Capitulation du Fort, à l'occasion de laquelle il convient d'observer combien les François savent ménager l'esprit des Sauvages, par des complaisances employées à propos, comme le prouve la circonstance qui suit.

» Le Marquis de Montcalm dit au Colonel
» Yong, envoyé par le Commandant pour
» traiter de la Capitulation, qu'il ne pouvoit
» en signer aucune sans en avoir auparavant
» communiqué les articles aux Sauvages. Deux
» motifs l'engageoient à ce ménagement pour
» eux. Il croyoit le devoir à la confiance & à
» la soumission avec lesquelles ils s'étoient prê-
» tés, depuis le commencement de l'expédition,
» à l'exécution des ordres qu'il leur
» avoit donnés & à toutes les propositions qu'il
» leur avoit faites. Il vouloit les mettre aussi
» par-là dans l'obligation de ne rien faire de
» contraire à la Capitulation qui seroit arrêtée.
» Il convoqua donc sur le champ un Conseil
» général de tous les Sauvages. Il exposa aux
» Chefs, les conditions auxquelles les Anglois
» offroient de se rendre, & celles qu'il étoit
» résolu de leur accorder. Les Chefs s'en rap-
» porterent à tout ce qu'il feroit, & lui pro-
» mirent de s'y conformer & d'empêcher que
» leurs jeunes gens n'y contrevinssent directe-
» ment, &c.

Voilà ce qu'on avoit à ajouter à l'annonce faite de la prise du Fort George, qui facilite aux troupes du Roi des progrès ultérieurs dans l'Amérique; d'où naîtroit la nécessité aux Anglois d'acquiescer, par une suspension d'armes